



Programme Haute performance de Canada Snowboard
Politique générale de gouvernance

Date d'entrée en vigueur:	1er décembre 2025
Date d'approbation :	2 octobre 2025
Autorité d'approbation :	Directeurs Haute Performance (Vitesse et Parc & Demi-Lune)
Département responsable	Haute Performance
Date de révision :	Annuellement (août/septembre)
Related Policies:	Programme Haute performance de Canada Snowboard – Politique générale de sélection Manuel de sport sécuritaire de Canada Snowboard: <ul style="list-style-type: none">● Politique de protection des athlètes● Politique de conduite et d'éthique● Politique de discipline et de plaintes● Politique d'appel● Politique sur les médias sociaux● Politique de vérification des antécédents Politique antidopage de Canada Snowboard Politique sur les commotions cérébrales de Canada Snowboard Politique sur le port du casque de Canada Snowboard Politique de conflit d'intérêts de Canada Snowboard Protocole de retour à la compétition de Canada Snowboard
Annexes à la présente politique:	

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION ET OBJECTIF	3
B. MANDAT	4
C. STRUCTURE DU PHP – RÔLES ET RESPONSABILITÉS	5
D. POLITIQUES, PROTOCOLES ET PROCÉDURES DE SÉLECTION	8
E. ATTRIBUTION DU FINANCEMENT ET PRINCIPES	9
F. COMMUNICATION	11
G. GOUVERNANCE ET CONFORMITÉ	12

A. INTRODUCTION ET OBJECTIF

1. La Politique générale de gouvernance du Programme Haute performance de Canada Snowboard (PG) expose les principes directeurs et la structure du Programme Haute performance (PHP) de Canada Snowboard. Canada Snowboard et le PHP font partie du système sportif canadien élargi et visent à soutenir les athlètes de snowboard qui se sont engagés sur la Voie du podium. La Voie du podium est définie dans la Stratégie canadienne du sport de haute performance comme :

« les étapes d'excellence définies par le sport dans le Développement à long terme de l'athlète et qui s'appliquent spécifiquement aux athlètes se trouvant sur une trajectoire vers des résultats de podium au plus haut niveau de leur sport. La Voie du podium englobe à la fois la Piste des résultats de podium (PRP) et le Profil de médaillé d'or (PMO) ».

<https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/services/sport-policies-acts-regulations/HighPerfSportStrat-fra.pdf>

2. L'objectif du PHP est de fournir un environnement sûr et éthique qui permet aux athlètes de snowboard d'être **compétitifs** face au peloton international poursuivant des médailles olympiques et paralympiques. Aux fins de la présente politique, « compétitif » désigne les athlètes ayant démontré leur capacité à se classer dans le premier tiers (1/3) de la taille finale du peloton (nombre total d'athlètes ayant pris le départ d'une épreuve) ou qui accèdent régulièrement aux finales dans les compétitions internationales majeures pertinentes à leur discipline. Le PHP comprend les ressources et le personnel mobilisés pour soutenir les athlètes d'élite à l'entraînement et en compétition, culminant avec des performances compétitives aux Jeux olympiques/paralympiques et/ou aux Championnats du monde seniors.
3. La présente Politique générale de gouvernance de la Haute performance s'applique à toutes les parties prenantes impliquées dans la prestation, le soutien ou la participation au PHP. Cela inclut, sans s'y limiter:
 - a. Les athlètes de l'Équipe nationale*
 - b. Les entraîneurs et le personnel de soutien de l'Équipe nationale
 - c. Le personnel administratif du PHP
 - d. L'équipe Santé et performance athlétique (SPA)

*Le terme « Athlètes de l'Équipe nationale » est utilisé pour englober tous les athlètes officiellement nommés au PHP. Cela peut inclure des athlètes nommés à une Équipe nationale, à une équipe NextGen ou à un programme de développement.

4. La présente Politique générale de gouvernance de la Haute performance est appuyée par un ensemble de politiques et de procédures détaillées qui, collectivement, régissent les opérations du PHP. En plus de la Politique générale de sélection du Programme Haute performance de Canada Snowboard et de toute politique de sélection spécifique à une discipline, toutes les parties prenantes sont tenues de connaître et de respecter

les documents suivants, qui fournissent des directives spécifiques sur des domaines clés du PHP:

- a. Le Manuel de sport sécuritaire de Canada Snowboard (qui comprend les politiques de protection des athlètes, de conduite et d'éthique, de discipline et plaintes, de résolution des différends, d'appel, de médias sociaux et de vérification des antécédents)
- b. Politique antidopage de Canada Snowboard
- c. Politique sur les commotions cérébrales de Canada Snowboard
- d. Politique sur le port du casque de Canada Snowboard
- e. Politique de conflit d'intérêts de Canada Snowboard
- f. Protocole de retour à la compétition de Canada Snowboard

Ces documents sont disponibles sur le site Web de Canada Snowboard ou sur demande auprès de tout membre du personnel du PHP.

5. La culture du PHP repose sur des comportements fondés sur les valeurs et un engagement envers l'excellence sportive. Nos valeurs s'appuient sur l'intégrité et englobent les personnes, la passion, la progression, la performance et le partenariat. Ces principes guident la prise de décision et la conduite à tous les niveaux du programme.

Les athlètes de haute performance démontrent habituellement un degré élevé de motivation, de résilience et de confiance — des traits de caractère qui soutiennent leurs efforts pour atteindre le sommet du podium et façonner l'avenir du snowboard. Le caractère d'un athlète soutient le processus qui génère les résultats (PGR), formant la base du succès à long terme sur et hors du terrain de jeu.

Les leaders techniques, les entraîneurs et le personnel de soutien travaillent collectivement à cultiver un environnement qui soutient le développement holistique de chaque athlète et permet d'atteindre tant le succès personnel que le succès au podium.

B. MANDAT

1. Le mandat du PHP de Canada Snowboard est d'identifier, de développer, de soutenir et de préparer de manière systématique les athlètes et entraîneurs d'élite afin d'atteindre un succès international soutenu, en alignement avec les objectifs stratégiques de Canada Snowboard. Pour y parvenir, le PHP doit:
 - a. Déterminer le processus de sélection approprié, les critères et l'admissibilité pour identifier et nommer les athlètes d'élite aux:
 - i. Équipes nationales du PHP de Canada Snowboard
 - ii. Équipes des grands événements
 - iii. Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (financement direct aux athlètes)
 - b. Veiller à ce que les athlètes nommés au PHP aient accès à des environnements d'entraînement quotidiens de calibre mondial. Cela comprend, sans s'y limiter, un entraînement de calibre mondial, des installations d'entraînement, de l'équipement spécialisé, des services intégrés en sciences du sport et en recherche, des services médicaux et paramédicaux spécialisés, ainsi que des occasions de compétition de niveau international.

C. STRUCTURE DU PHP – RÔLES ET RESPONSABILITÉS

1. Le PHP est supervisé par les Directeurs Haute performance (DHP) (Vitesse et Parc et Demi-Lune) sous l'autorité du Chef de la direction (CEO) conférée par le Conseil d'administration (CA) de Canada Snowboard. Le PHP est dirigé par les DHP en consultation avec d'autres membres désignés du personnel du PHP (gestionnaires, coordonnateurs, entraîneurs de l'Équipe nationale et personnel de soutien).
2. Le personnel administratif du PHP comprend les rôles suivants:
 - a. **Directeurs Haute performance (DHP) – (Vitesse et Parc et Demi-Lune)**
 - i. Responsables envers le CEO et le CA pour que le PHP atteigne les objectifs stratégiques de Canada Snowboard.
 - ii. Responsables du leadership et de la vision pour assurer l'orientation stratégique des équipes et l'alignement avec les objectifs organisationnels.
 - iii. Supervisent la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes.
 - iv. Collaborent avec les parties prenantes (À nous le podium (ANP), Comité olympique canadien (COC), Comité paralympique canadien (CPC), Sport Canada (SC), comités organisateurs (CO), agents, partenaires et autres départements de Canada Snowboard).
 - v. Identifient, évaluent et atténuent les risques liés aux programmes, au personnel et aux athlètes.
 - vi. Assurent l'obtention et la gestion des ressources nécessaires pour les programmes dans le budget opérationnel alloué.
 - vii. Planification des grands événements et rôles de chefs d'équipe (Championnats du monde seniors, Jeux olympiques/paralympiques d'hiver).
 - b. **Personnel de soutien Haute performance (Gestionnaire (HPM) / Coordonnateur (HPC))**
 - i. Aide à l'horaire, la logistique et la documentation.
 - ii. Soutient la planification et la logistique des compétitions internationales juniors majeures (Championnats du monde juniors, Jeux olympiques de la jeunesse) et d'autres grands événements (Coupes du monde).
 - iii. Facilite les communications internes (Canada Snowboard) et externes (athlètes et autres parties prenantes).
 - iv. Maintient un suivi précis du budget du programme, des activités et des livrables.
 - v. Fournit un soutien administratif général aux DHP et aux entraîneurs, incluant, sans s'y limiter :
 - Rédaction et mise en œuvre des protocoles de sélection (publication, traduction).
 - Aide aux processus de sélection.
 - Traitement des cartes de crédit, des dépenses et des factures.
 - Suivi des résultats et des points, ainsi que des gels de blessures pour WSPL et FIS.

- Ententes d'athlètes et documents connexes.
3. Les **entraîneurs de l'Équipe nationale** embauchés par Canada Snowboard fournissent ce qui suit pour le PHP (les entraîneurs sont composés d'employés à temps plein et de contractuels):
- a. Leadership et orientation : Définir la vision, fournir une orientation stratégique et soutenir la prise de décision au sein de leur discipline.
 - b. Planification : Élaborer un Plan d'entraînement annuel (PEA) complet pour le PHP, ainsi que des Plans de performance individualisés (PPI) pour chaque athlète, afin de soutenir un développement éthique, durable et consolidé des habiletés, à l'appui du potentiel de performance de l'athlète et de ses objectifs de performance.
 - c. Amélioration de la performance : Développer les habiletés de l'équipe, fournir de la rétroaction constructive et établir des objectifs mesurables.
 - d. Motivation et moral : Inspirer, reconnaître les réalisations et offrir du soutien pour maintenir l'enthousiasme et l'engagement.
 - e. Communication et résolution de conflits : Favoriser un dialogue ouvert, médiatiser les conflits et assurer une communication efficace au sein de l'équipe et avec le personnel pertinent du PHP.
 - f. Renforcement d'équipe et cohésion : Promouvoir le travail d'équipe et la confiance afin de renforcer la dynamique et la culture de l'équipe au sein de la discipline.
4. L'équipe SPA soutient les athlètes dans l'environnement d'entraînement quotidien (EEC) et comprend à la fois des employés à temps plein, à temps partiel ainsi que des contractuels.
- a. **Chef SPA (Vitesse et Parc et Demi-Lune)**
 - i. Responsable du leadership, de la vision et de la création du réseau de soutien SPA pour les disciplines.
 - ii. Fournit des connaissances spécialisées et des perspectives pertinentes aux programmes et aux groupes d'entraînement individuels.
 - iii. Conseille sur les meilleures pratiques, les normes de l'industrie et les solutions techniques.
 - iv. Maintient et met à jour toutes les politiques du PHP liées aux services SPA (p. ex. Retour à la compétition, Politique sur les commotions cérébrales).
 - v. Gère l'allocation des ressources SPA pour les programmes dans les budgets SPA et de discipline qui leur sont attribués.
 - vi. Forme les membres de l'équipe SPA et les parties prenantes sur des politiques, sujets et outils spécifiques.
 - b. **Les praticiens SPA et autres membres de l'équipe de soutien** sont des experts en la matière qui soutiennent des domaines de performance spécialisés, incluant sans s'y limiter:
 - i. Les consultant(e)s en performance mentale qui soutiennent la santé mentale et la performance.
 - ii. Les entraîneur(e)s en préparation physique qui soutiennent la santé et la performance physiques.

- iii. Les physiothérapeute(s) qui soutiennent la récupération et la réadaptation à court et à long terme.
 - iv. Les nutritionniste(s) et/ou diététicien(ne)(s) qui soutiennent les besoins énergétiques pour l'entraînement et la compétition.
 - v. Les technicien(ne)(s) qui soutiennent la préparation et l'entretien des planches pour l'entraînement et la compétition.
- 5. Les équipes du PHP sont composées d'athlètes identifiés qui ont été nommés au PHP et qui ont signé et complété l'Entente d'athlète de Canada Snowboard pour l'année de programme en question. Leur sélection dans l'équipe est fondée sur le processus de sélection établi dans la Politique générale de sélection (PGS) de Canada Snowboard et les protocoles de sélection propres à chaque discipline, connus sous le nom de Feuilles d'admissibilité et critères de sélection.
 - a. **Les athlètes de l'Équipe nationale de Canada Snowboard** ont connu du succès en Coupe du monde FIS (qualification en finales) et/ou ont démontré les habiletés, attributs et capacités nécessaires pour obtenir ultimement des podiums lors d'événements majeurs individuels (Coupes du monde FIS (WC), Championnats du monde (CM), et Jeux paralympiques/olympiques d'hiver (P/OLY)). Les athlètes admissibles sont classés et sélectionnés annuellement au PHP conformément à la PGS et aux Feuilles d'admissibilité et critères de sélection propres à leur discipline.
 - i. Le financement du PHP provient principalement de l'initiative Excellence renforcée d'À nous le podium (ANP). Ce financement suit un modèle à paliers, accordant la priorité aux disciplines/sports ayant démontré un succès récent à l'international — particulièrement aux CM ou aux P/OLY. Les allocations de financement continues sont fondées sur des preuves démontrant que les athlètes ou les équipes progressent vers une performance de podium aux prochains événements d'envergure (p. ex. les prochains CM ou P/OLY). Ce modèle utilisé par ANP garantit que les ressources fédérales sont concentrées sur les disciplines présentant le plus grand potentiel de performance(s) médaillée(s)..
De plus, les athlètes admissibles peuvent être admissibles à un soutien financier direct par l'entremise du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada, pourvu qu'ils respectent les normes de performance décrites dans la Feuille d'admissibilité et critères de sélection pour les mises en candidature au PAA.
 - b. **Les athlètes NextGen de Canada Snowboard** sont identifiés comme de futurs espoirs de l'Équipe nationale et des P/OLY, se trouvant à 5 à 8 ans d'une performance de podium aux P/OLY. La structure du Programme/Équipe NextGen et le niveau de soutien fourni varient selon les disciplines et sont déterminés par le financement annuel NextGen, la capacité du programme/de l'entraîneur et le parcours de l'athlète. Par exemple:
 - i. Athlètes NextGen intégrés: Les athlètes NextGen sont nommés à l'Équipe nationale et leur PPI fournit un soutien sur neige et hors neige similaire à celui des athlètes de l'Équipe nationale, avec un accent accru sur le développement des habiletés et moins d'accent sur les résultats internationaux (CM et plus).
 - ii. Programme NextGen indépendant: L'Équipe NextGen compte un entraîneur NextGen nommé par Canada Snowboard, qui travaille en

collaboration avec les athlètes, leurs entraîneurs de club/provincial respectifs et les Associations sportives provinciales/territoriales (ASPT) afin de fournir des occasions d'entraînement et de compétition pour soutenir un groupe d'athlètes du niveau ASPT jusqu'à l'Équipe nationale, avec un soutien accru pour les Coupes continentales et les compétitions internationales juniors majeures.

D. POLITIQUES, PROTOCOLES ET PROCÉDURES DE SÉLECTION

1. La sélection des équipes au sein du PHP est guidée par des politiques claires et transparentes afin d'assurer l'équité, la cohérence et l'alignement avec les objectifs axés sur le podium. Ces politiques décrivent comment les athlètes sont identifiés et sélectionnés pour le PHP, les événements et le financement des athlètes, en fonction des exigences d'admissibilité, des critères de performance, de l'évaluation par des experts et des priorités stratégiques.

Les principales politiques de sélection comprennent:

- a. **La Politique générale de sélection du PHP de Canada Snowboard (GSP)**
 - i. Une approche cohérente, transparente et équitable concernant les processus appliqués par Canada Snowboard lorsqu'elle nomme des athlètes pour représenter Canada Snowboard dans toutes les disciplines et tous les événements. Elle vise à minimiser les écarts entre les divers protocoles de sélection, assurant une approche unifiée et systématique pour toutes les sélections du PHP.
- b. **Feuille d'admissibilité et de critères de sélection de l'Équipe nationale**
 - i. Comprend les exigences d'admissibilité, les critères et les échéanciers indiquant comment les athlètes sont sélectionnés pour l'équipe du PHP de la discipline pertinente.
- c. **Feuille d'admissibilité et de critères de sélection aux événements**
 - i. Comprend l'admissibilité, les critères et les échéanciers indiquant comment les athlètes sont sélectionnés ou nommés aux événements majeurs, y compris les CM, les CMJ et les JHPO.
- d. **Feuille d'admissibilité et de critères de nomination au PAA**
 - i. Décrit le processus, les exigences d'admissibilité, les critères de sélection et les échéanciers pour la nomination des athlètes — qui ont été nommés à l'Équipe nationale — au Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada. Ce document assure une transparence quant à la façon dont les athlètes peuvent se qualifier et recevoir un soutien financier direct en fonction de leur performance et de leur statut au sein du programme.

Canada Snowboard s'efforce de publier toutes les politiques, procédures et protocoles de sélection avant le 1er octobre de la saison compétitive pertinente. Ils sont disponibles par l'entremise du personnel du PHP ou sur le site Web de Canada Snowboard.

Le protocole P/OLY, également appelé les Procédures internes de nomination (PIN), sera publié avant la période de qualification pertinente. Par exemple, Canada

Snowboard visera à publier les PIN pour 2030 au plus tard le 1er octobre 2028, puisque la période de qualification pour les P/OLY de 2030 s'étend sur deux (2) saisons compétitives.

E. ATTRIBUTION DU FINANCEMENT ET PRINCIPES

1. Le PHP fait partie du système canadien de sport de haute performance, lequel est dédié à soutenir les athlètes dans l'atteinte de performances de podium lors des grandes compétitions internationales (CM/CMH/JHPO). Chaque dollar attribué au PHP est investi dans la création de programmes et d'environnements optimaux permettant aux athlètes de l'Équipe nationale de progresser et de performer, et est souvent lié à des initiatives ou projets spécifiques du programme.

La majorité du financement des Programmes de haute performance des Organismes nationaux de sport (ONS) au Canada provient des initiatives « Excellence accrue » et NextGen d'« À nous le podium » (ANLP) de Sport Canada. Le montant de financement que Sport Canada attribue à chaque sport annuellement est basé sur les recommandations d'ANLP, qui tient compte de la capacité de chaque athlète d'Excellence accrue à monter sur le podium aux prochains Jeux P/OLY (dans les 4 ans) ou, pour les athlètes NextGen, aux Jeux subséquents (dans les 8 ans).

Les attributions annuelles de financement d'ANLP à l'ensemble des sports canadiens peuvent être consultées ici :

<https://www.ownthepodium.org/funding-recommendations/funding>

<https://www.ownthepodium.org/fr>

En plus du financement reçu par l'entremise d'ANLP, Canada Snowboard complète le financement du PHP grâce à des sources discrétionnaires de revenus. Celles-ci incluent les recettes provenant de l'accueil d'Événements majeurs domestiques (p. ex., CM) et l'obtention de commandites pour l'Équipe nationale. Ces fonds discrétionnaires sont gérés à la discréction de l'organisation et peuvent fluctuer annuellement selon le succès des événements accueillis ou les possibilités de partenariats..

L'objectif de ces fonds est de compléter le financement ciblé d'ANLP et de fournir des ressources flexibles pouvant soutenir les priorités stratégiques de Canada Snowboard. Ces priorités peuvent inclure des services aux athlètes (p. ex., services SPA ou augmentation des services d'entraîneurs), l'élargissement des occasions de compétition ou des investissements dans les infrastructures de performance qui s'alignent avec les objectifs à long terme de l'organisation.

2. Le financement est réparti équitablement entre les programmes selon le potentiel de performance aux prochains CMH et compétitions P/OLY, ainsi que selon les recommandations d'ANLP. Les priorités non exhaustives de financement du PHP* sont résumées ci-dessous, énumérées par ordre de priorité:
 - a. **Opérations du programme:** La plus grande portion des dépenses opérationnelles de Canada Snowboard au sein du PHP est attribuée aux opérations du programme. Cette catégorie englobe les coûts liés au personnel technique qui soutient le programme, tels que les entraîneurs et les techniciens de planches, ainsi que leurs dépenses. Elle comprend également les dépenses

- liées à l'équipement, telles que la cire, l'équipement de gym, les outils d'analyse vidéo, le GPS/l'analytique de données, et plus encore. Tous ces éléments sont essentiels pour maintenir la fonctionnalité du programme et créer le meilleur environnement possible pour les athlètes.
- b. **Équipe SPA:** Le bien-être et la santé des athlètes du PHP sont d'une importance primordiale, et Canada Snowboard a consacré des efforts considérables à l'établissement d'une solide équipe SPA pour soutenir nos athlètes et notre personnel. Ces experts jouent un rôle essentiel dans le soutien à la performance sur neige de l'équipe. Les allocations dans cette catégorie concernent divers aspects du soutien aux athlètes, incluant les soins médicaux pour la réponse et la gestion des blessures, la physiothérapie, la préparation physique, la performance mentale et la nutrition.
- c. **Coûts d'entraînement et de compétition des athlètes:** Canada Snowboard peut diriger des fonds vers les coûts d'entraînement et de compétition des athlètes dans la mesure de ses moyens financiers et selon l'allocation de financement reçue d'ANLP pour les individus ciblés. La priorité est de réduire les dépenses d'entraînement des athlètes (frais d'accès, billets de remontées mécaniques, abonnements au gym, etc.). Une fois tous les coûts d'entraînement couverts, Canada Snowboard commencera à attribuer les fonds restants pour couvrir les frais de compétition (frais d'inscription). Les athlètes nommés à l'Équipe nationale seront également admissibles et nommés selon la Feuille d'admissibilité et de critères de sélection du PAA pour le Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada, lequel finance directement les athlètes pour compenser leurs coûts individuels (voyage, repas, hébergement, coûts d'entraînement et de compétition).

- i. **Le soutien du PAA** vise à alléger une partie des pressions financières associées à la préparation et à la participation au sport international et aide les athlètes canadiens de haut niveau à combiner leur carrière sportive avec leurs études ou leur travail, tout en s'entraînant intensivement pour atteindre des performances de calibre mondial.

*Les services décrits ci-dessus ne sont pas fournis de manière égale à tous les athlètes du PHP ou à toutes les disciplines. L'allocation des ressources est déterminée selon les écarts identifiés dans le PPI de l'athlète, les besoins démontrés et la capacité globale de ressources de la discipline. Il est reconnu que toutes les disciplines n'ont pas la capacité d'offrir l'ensemble complet des services. Dans ces cas, la priorité est accordée au maintien des opérations fondamentales du programme et des services essentiels de l'équipe SPA pour assurer le bien-être des athlètes.

F. COMMUNICATION

1. La communication est un élément clé de toute équipe de haute performance, et le PHP est guidé par les valeurs suivantes :
 - **Clarté :** L'information est claire et facile à comprendre.
 - **Rapidité :** Les mises à jour sont partagées rapidement pour soutenir la prise de décision.

- **Respect** : Toute communication est professionnelle et respectueuse.
 - **Approche holistique** : Soutenir non seulement la performance, mais aussi le bien-être, le développement et les relations des athlètes.
 - **Confidentialité** : L'information sensible est protégée et partagée de manière appropriée.
 - **Cohérence** : Les messages sont alignés avec les objectifs et les politiques du programme.
 - **Transparence** : Les décisions clés et les processus sont communiqués ouvertement (lorsque approprié).
2. Le PHP fournira l'information du PHP à l'athlète par courriel à la dernière adresse fournie par écrit à Canada Snowboard, et mettra à disposition sur le site Web de Canada Snowboard des copies de toutes les politiques pertinentes liées au PHP.
 3. Le PHP fera tous les efforts raisonnables pour communiquer avec les athlètes par écrit dans la langue de leur choix (anglais ou français) et publiera toutes les politiques et tous les protocoles dans les deux langues officielles sur le site Web de Canada Snowboard.
 4. Le PHP accueille les commentaires de tous les membres de l'Équipe nationale de Canada Snowboard et fournit, à l'occasion, des sondages anonymes afin de recueillir de la rétroaction pour s'assurer que les normes de haute performance sont continuellement surveillées. Les athlètes sont également encouragés à partager leurs commentaires avec leur entraîneur, le personnel du PHP ou les représentants des athlètes au sein du Conseil des athlètes, selon ce qu'ils jugent approprié.
 - Les coordonnées et renseignements des représentants du Conseil des athlètes sont mis à jour dans le Guide des athlètes du Programme de haute performance chaque année.

G. GOUVERNANCE ET CONFORMITÉ

1. Le PHP fonctionne selon une structure de gouvernance clairement définie qui assure la reddition de comptes, l'alignement avec les normes nationales et internationales, et une supervision efficace de la prestation du programme.

Toutes les activités relevant du PHP sont régies par les politiques, règlements administratifs et orientations stratégiques de Canada Snowboard, en conformité avec:

- **Les politiques et cadres de financement de Sport Canada**, incluant le PAA.
- Les recommandations de l'**ANLP** en matière de performance et de priorisation.
- **Les normes du COC et du CPC**, lorsque applicables.
- Les règles et règlements de la **Fédération internationale de ski et de snowboard (FIS)**.
- **Les politiques en matière de sport sécuritaire, d'équité et d'inclusion**, afin d'assurer un environnement sportif sécuritaire, exempt de toute forme de maltraitance et où les préoccupations sont prises au sérieux.

- Canada Snowboard s'engage envers l'équité, la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de ses programmes. Dans le PHP, cela signifie que tous les athlètes ont accès à des possibilités justes et transparentes d'intégrer le PHP et d'être évalués sans biais lié au genre, à la race, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, au handicap ou à toute autre caractéristique personnelle.

En même temps, le sport de haute performance est intrinsèquement sélectif et axé sur les résultats. La caractéristique principale de la compétition de haute performance est que les occasions de représenter le Canada sont limitées et doivent être attribuées aux athlètes qui démontrent la performance compétitive la plus élevée selon des standards objectifs. Ainsi, bien que le processus de sélection soit équitable et inclusif, les résultats de la sélection sont nécessairement exclusifs, déterminés uniquement par les résultats et les critères de performance.

2. Les pratiques de gouvernance et les mécanismes de conformité sont revus régulièrement chaque année afin de s'assurer qu'ils reflètent les normes juridiques, éthiques et sportives en vigueur. La rétroaction des athlètes, les évaluations formelles et les analyses indépendantes contribuent aux efforts d'amélioration continue du PHP.
3. Cette Politique est un document évolutif qui reflète les besoins et standards changeants du PHP. Elle sera révisée chaque année — ou plus fréquemment au besoin — afin d'assurer son alignement avec les exigences du système sportif national, les règlements des fédérations internationales et les priorités stratégiques internes.
4. Une copie de cette Politique, telle qu'elle peut être modifiée de temps à autre, sera affichée sur le site Web de Canada Snowboard. Il est de la responsabilité de tous les participants de se tenir informés de la version la plus récente de cette Politique et des documents connexes.
5. Pour toute question, clarification ou pour accéder aux politiques connexes, veuillez communiquer avec l'un des DP suivants :

Kim Krahulec
Directrice de la haute performance-Vitesse
Kim.krahulec@canadasnowboard.ca

Tyler Ashbee
Directeur de la haute performance-Parc et Demi-lune
tyler@canadasnowboard.ca